

Un clic vers votre pécule de vacances

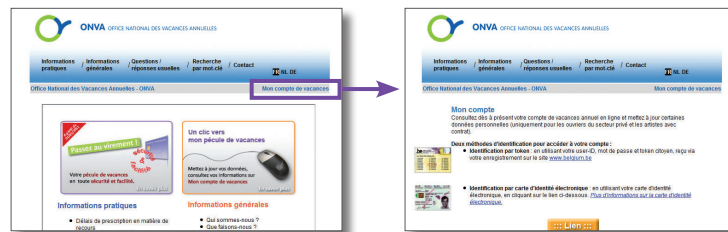
Vous souhaitez consulter votre pécule de vacances ou effectuer des modifications dans vos données (numéro de compte bancaire, adresse postale,...) ? Alors suivez le guide et découvrez les différentes possibilités en quelques clics!



www.onva.fgov.be

1 Mon compte de vacances

Pour consulter votre compte personnel, allez sur le site internet de l'Office national des vacances annuelles (www.onva.fgov.be), puis cliquez sur «Mon compte de vacances».



2 Deux possibilités

En cliquant sur le bouton **... Lien ...**, deux possibilités s'offrent à vous :



Par token : identifiez-vous avec votre user-ID, votre mot de passe et le token citoyen reçu suite à votre enregistrement sur le site www.belgium.be

OU



Via votre carte d'identité électronique : avant d'effectuer les étapes suivantes, un lecteur de carte doit être installé sur votre ordinateur.

Munissez-vous de votre carte d'identité électronique ainsi que de votre code PIN.



Introduisez votre carte dans le lecteur, puis cliquez sur «Identification par carte d'identité électronique». Identifiez-vous à l'aide de votre code PIN.

Si des messages d'erreurs d'affichage apparaissent dans le navigateur Firefox, consultez le site eid.belgium.be ou utilisez Internet Explorer.

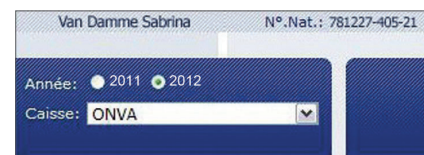


3 Bienvenue sur le portail

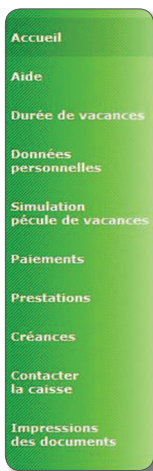
Une fois identifié :



Votre nom et votre numéro d'identification à la sécurité sociale apparaissent en haut à gauche. Choisissez l'année ainsi que la Caisse désirées.



L'année choisie (ex : 2012) correspond à l'année de vacances et non à l'année de vos prestations (2011).



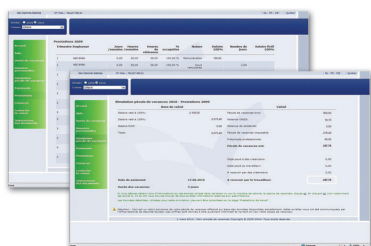
Le menu (partie verte) devient alors actif. Vous pouvez consulter :

- la durée de vos vacances ;
- vos données personnelles ;
- les paiements de votre pécule de vacances déjà effectués ;
- vos prestations ;
- vos créances.

Vous pouvez également :

- modifier vos données personnelles (uniquement avec la carte d'identité électronique) ;
- voir une simulation de votre prochain pécule (sur base des données enregistrées à ce moment) ainsi que la date prévue pour son paiement ;
- imprimer différents documents (attestation de durée des vacances, extraits de compte et fiches fiscales).

4 Consultez les différentes rubriques



Cliquez sur la rubrique que vous souhaitez consulter.

Tous les renseignements utiles pour répondre à vos questions sur l'utilisation de l'application, les données qui s'y trouvent et la réglementation des vacances annuelles sont accessibles dans la rubrique Aide.

5 Enregistrez ou modifiez vos données personnelles

En cliquant sur «Données personnelles», vous avez accès aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez, à tout moment, modifier ces informations ou consulter leur historique en cliquant sur les liens : [**Modifier**] [**Historique**] (option disponible uniquement pour les personnes ayant effectué une identification via la carte électronique).

Nouvelles données

Supprimer le numéro de compte bancaire

Introduire un nouveau numéro de compte bancaire

Compte bancaire dans le format international (y compris le compte bancaire belge en format SEPA):

Numéro de compte bancaire (IBAN):

Numéro de la banque (BIC):

Compte bancaire belge dans l'ancien format:

Numéro de compte bancaire: - -

Lorsque vous introduisez un nouveau numéro de compte bancaire, vous devez accepter la clause suivante : J'autorise la banque à restituer à l'Office, sur simple demande de celui-ci, les sommes indûment versées. Je m'engage:

1. à rembourser immédiatement les sommes indûment reçues;

2. à informer l'Office spontanément et sans délai en cas de changement de numéro de compte financier. Marquez une croix dans la case à cocher pour confirmer que vous avez lu et accepté cette clause.

Pensez à cliquer sur la case des clauses pour valider vos modifications de compte bancaire (à côté de l'icône ⚠).

6 Imprimez vos documents

Dans la rubrique «Impressions des documents», vous pouvez imprimer vous-même vos attestations de durée des vacances, extraits de compte et fiches fiscales.

Plus d'informations :

Pour les questions relatives à l'**accès sécurisé par internet** (carte d'identité électronique e-ID), adressez-vous au Centre de contact de la sécurité sociale, (02 511 51 51), ou envoyez un e-mail à contactcenter@eranova.fgov.be ou consultez le site eid.belgium.be.

Pour les problèmes techniques dans l'application **Mon compte de vacances**, prenez contact avec le service technique de l'ONVA au numéro 02 627 96 99.

Pour les questions concernant le **pécule de vacances** pour lesquelles vous n'avez pas trouvé de réponse sur «Mon Compte de vacances», prenez contact avec l'Office national des vacances annuelles (ONVA) au numéro 02 627 97 65 ou la Caisse spéciale de vacances compétente.